des révolutions, tout comme les caribéanistes, les sociologues, les anthropologues, les spécialistes de sciences politiques ou d'études culturelles et, plus largement, tous ceux qui s'intéressent au développement des sociétés en début de période postcoloniale.

Nathalie Dessens *Université Toulouse-Jean Jaurès*

Dagenais, Dominic – Grossières indécences. Pratiques et identités homosexuelles à Montréal, 1880-1929. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2020, 368 p.

Cet ouvrage, issu de la recherche doctorale menée par Dominic Dagenais, nous plonge au cœur des archives judiciaires, journalistiques et privées pour mettre au jour les lieux de pratiques sexuelles et les identités homosexuelles émergentes à Montréal sur près de 50 ans, soit de 1880 à 1929. Cette étude est principalement basée sur l'analyse d'archives judiciaires comme les rapports annuels du chef de police de Montréal, les 177 dossiers identifiés dans le fonds de la Cour municipale de Montréal, les 286 dossiers des fonds de la Cour des sessions de la paix, des sessions générales de la paix et du banc de la Reine, en plus de l'Enquête judiciaire sur l'administration de la police de la cité de Montréal de 1924-1925. S'y ajoute également des articles publiés dans divers journaux comme La Patrie, La Presse, le Montreal Evening Star, le Police Gazette et Le Canard, pour nommer les principaux. Enfin, pour le dernier chapitre, Dagenais s'est rendu à San Francisco pour consulter les Elsa Gidlow Papers à la Gay and Lesbian Historical Society (GLBT Historical Society). Ce corpus rend bien compte de la difficulté pour les historiennes et historiens de trouver des sources sur la sexualité, sources que l'on retrouve plus souvent qu'autrement s'il y a eu répression des comportements sexuels ou si les individus de l'époque ont écrit et publié sur leurs vies par la suite.

Après une courte introduction dans laquelle l'auteur discute d'abord des écrits sur l'histoire de l'homosexualité dans différentes villes nord-américaines du tournant du XX° siècle, il aborde la question, plus théorique, des identités qui, de manière anachronique, ne peuvent être qualifiées d'homosexuelles ou homosexuels, de gaies ou encore queers. Comme l'un des objectifs de l'ouvrage est de rendre compte de pratiques et d'identités « volatiles et multiples » au cours de la période étudiée, il définit l'homosexualité comme tout contact « de nature sexuelle entre deux individus du même sexe, sans égard à leur identité sexuelle » (p. 11). L'auteur a raison de faire cette différence entre l'auto-identification à des catégories qui émerge tranquillement depuis le milieu du XIX° siècle et les pratiques sexuelles judiciarisables au regard de la loi, peu importe l'auto-identification des personnes. La période temporelle couverte précède de 10 ans l'entrée en vigueur du délit de grossière indécence, plus large que la très spécifique sodomie, au Code criminel canadien et elle se termine en

1929, alors que les plumitifs des greffes criminelles étaient toujours sous restrictions lors de la collecte de données en archives judiciaires.

L'ouvrage est divisé en cinq chapitres. Le premier chapitre met en lumière les efforts de régulations des comportements sexuels déployés par la police et le système judiciaire sous la pression des réformateurs sociaux et moraux de l'époque. L'apparition du délit de grossière indécence en 1890 dans le Code criminel canadien participe à l'augmentation du nombre de causes qui arrivent en cours de justice. L'auteur y aborde également l'influence de plus en plus grande de la médecine légale dans le processus lent de décriminalisation des pratiques homosexuelles au pays (la dernière loi date de 2019!). Au Québec, les Drs Villeneuve et Chagnon seront particulièrement actifs même s'ils tiennent à maintenir une différence entre l'homosexualité innée (maladie congénitale) et les pratiques sexuelles acquises dites vicieuses. Les causes qui entrent dans le système pénal sont spécifiques dans le sens où la plainte doit être déposée par dénonciation, ou enregistrée par flagrant délit ou par piégeage de la part des policiers. C'est donc dire que toute une série de contacts, de pratiques et d'amours ait passée loin des radars du système judiciaire.

C'est d'ailleurs ce que le deuxième chapitre nous apprend. Statistiquement, l'analyse des dossiers des greffes municipaux et provinciaux montre une surreprésentation des jeunes; près de 60 % des personnes ont moins de 24 ans et sont principalement des Canadiens français issus des milieux populaires. Même si l'auteur reste loin de l'hypothèse de Hurteau (1991) selon laquelle, avant 1930, la plupart des actes de grossière indécence se déroulent en privé, Dagenais écrit « qu'une majorité significative d'actes à caractère homosexuel réprimés (je souligne) se déroulent dans l'espace public » (p. 45). L'auteur revient sur les espaces privé et public lorsqu'il affirme dans le dernier chapitre qu'« il est beaucoup plus envisageable pour des adultes qui consentent pleinement à des rapports homosexuels de s'y livrer dans la discrétion » (p. 203). Bref, ce qui entre dans le système judiciaire, ce sont les faits connus de la police. Les hauts lieux de rencontre, décrits comme d'« ignobles sabbats » (p. 104), de Montréal du début du siècle resteront les mêmes pour des décennies : carré Dominion, Red Light, parcs Lafontaine et du Mont-Royal, vespasiennes des squares du centre-ville, théâtres (cinémas) de la rue Saint-Laurent au sud de la rue Sainte-Catherine.

Le troisième chapitre aborde un sujet plus délicat, mais bien traité par l'auteur : la surreprésentation en archives des relations sexuelles, et parfois amoureuses, entre un homme majeur et garçon mineur. Dagenais déplace d'ailleurs l'âge pour le consentement sexuel de 14 ans à 12 ans puisqu'il y a preuve sinon de leur consentement, du moins de leur engagement dans ce type de relation. Il diminue aussi l'âge de majorité légale à l'époque, celle de 21 ans, à 18 ans pour la catégorie « garçons ». Les 18-21 ans sont ainsi intégrés dans la catégorie des « hommes ». Selon les éléments au dossier, une moyenne se dégage, celle d'un écart d'âge d'environ 20 ans entre les deux partenaires. Ces relations, souvent sur plusieurs semaines ou mois, sont tissées de dépendance, d'avantages sociaux, économiques et sexuels pour les uns et pour les autres. D'ailleurs, les pratiques sexuelles décrites dans les dossiers montrent que les mineurs ne sont pas si souvent « actifs » dans ces relations qui peuvent même mener les parties au développement de sentiments amoureux comme en témoignent les échanges épistolaires utilisés comme preuve en cours. L'auteur en conclut que ces relations sont autant un espace de dépendance que de liberté et d'aventures pour ces garçons.

Dans les quatrième et cinquième chapitres, l'auteur délaisse les archives judiciaires pour s'intéresser aux clubs et aux espaces privés, loin des phares de la police et du maillet de jugement. Dans cette partie, il est question des réseaux, de leurs membres et de l'intégration de nouvelles personnes, mais aussi des liens interurbains. Pour les hommes, Dagenais discute de clubs obscurs souvent dans les milieux populaires et de clubs plus organisés des classes moyennes et supérieures qui ont d'ailleurs fait les manchettes. Pour les femmes, sur lesquelles il n'existe que peu de traces, il est question de la vie d'Elsa Gidlow qui part pour New York en 1920 après quelques histoires amoureuses et sexuelles à Montréal. Ce dernier chapitre est particulièrement important puisqu'il n'existait aucune étude sur le vécu lesbien à Montréal à cette époque avant que l'auteur s'y intéresse.

Cet ouvrage est une contribution importante à l'histoire des pratiques homosexuelles à Montréal à la fin du XIXe et au début du XXe siècle et apporte un éclairage nécessaire à l'histoire des rencontres entre hommes de 1880 à 1930. On peut bien sûr se questionner sur le titre « Grossières indécences » et le lien ténu entre ce délit et le dernier chapitre sur la vie de Gidlow puisque les femmes accusées de grossière indécence l'étaient pour avoir eu des relations straight dans l'espace public. Notons aussi l'affirmation de l'auteur qui dit, sans référence à l'appui, que les relations entre hommes et garçons disparaissent peu à peu au milieu du XX^e siècle alors que la culture gaie se consolide. Une incursion dans les archives postérieures à 1930 et aux archives gaies nous montre qu'il n'en est rien, du moins jusqu'aux années 1970-1980 alors que s'opère une réforme des délits sexuels au Code criminel. Hormis ces deux éléments à repenser, l'ouvrage est bien construit et écrit. On ressort de cette lecture avec une confirmation : les forces policières sévissent plus souvent dans les milieux populaires. La raison est liée à la fois à la plus grande visibilité de pratiques éphémères dans les endroits publics, mais tire aussi du fait que ces hommes et garçons sont des victimes faciles lorsqu'on les compare à ceux au statut plus élevé qui, pour plusieurs, fuiront vers New York.

> Isabelle Perreault *Université d'Ottawa*

Aso, Michitake – *Rubber and the Making of Vietnam: An Ecological History.* Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2018. 426 p.

Few scholars would contest the economic, social, and political significance of rubber plantations in colonial and postcolonial Việt Nam. The rubber "boom" of the early twentieth century and the concomitant land appropriation necessary for the development of what can be termed "industrial plantations" in Cochinchina and Cambodia transformed the landscapes of Vietnamese geography, demography,